



CODE DE TRANSPARENCE

Préambule

Le présent Code de transparence est la version française du Code de transparence Européen qui a été conçu et approuvé par l'Association Française de la Gestion financière (AFG), le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et l'EUROSIF. Il est obligatoire pour tous les fonds ISR ouverts au public gérés par des sociétés de gestion adhérentes de l'AFG ou du FIR.

Déclaration d'engagement

L'investissement socialement responsable (ISR) est un concept qui tend à prendre de plus en plus d'importance dans la gestion d'actifs, sous l'impulsion des pouvoirs publics et des épargnants.

Il est une part essentielle du positionnement stratégique et de la gestion de Claresco Finance.

Claresco Finance a décidé de renforcer sa démarche d'intégration et d'analyse ESG afin de proposer des produits d'épargne socialement responsables et labellisés ISR à ses clients.

Notre réponse complète au Code de Transparence ISR peut être consultée ci-dessous et est accessible sur notre site internet www.claresco.fr

Conformité avec le Code de Transparence

La société de gestion Claresco Finance s'engage à être transparente et nous considérons que nous sommes aussi transparents que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'Etat où nous opérons.

Paris, le 12 avril 2023

Table des matières

1.	Liste des fonds concernés par ce Code de transparence :	3
2.	Données générales sur la société de gestion	4
2.1.	Nom de la société de gestion en charge des OPC auxquels s'applique ce Code.....	4
2.2.	Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?.....	4
2.3.	Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?.....	4
2.4.	Comment est appréhendée la question des risques / opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?	5
2.5.	Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?.....	5
2.6.	Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion ? ..	6
2.7.	Dans quelles initiatives concernant l'Investissement Responsable la société de gestion est-elle partie prenante ?.....	6
2.8.	Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?	7
2.9.	Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ?.....	7
2.10.	Quels sont les fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion ?	7
3.	Données générales sur le(s) fonds ISR présenté(s) dans ce Code de transparence	7
3.1.	Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein des fonds ? ..	7
3.2.	Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du/des fonds ?	9
3.3.	Quels critères ESG sont pris en compte par le(s) fonds ?.....	9
3.4.	Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le(s) fonds ? ...	11
3.5.	Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation...) ?	11
3.6.	À quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?.....	13
4.	Processus de gestion.....	13
4.1.	Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?.....	13
4.2.	Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ? Art. 1733	14
4.3.	Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?	15
4.4.	Le process d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?	15
4.5.	Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?	15
4.6.	Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt / emprunt de titres ?	15

4.7.	Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?	15
4.8.	Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ?	16
5.	Contrôle ESG	16
5.1	Quelles sont les procédures de contrôles internes et / ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du / des fonds ?	16
6.	Mesures d'impact et reporting ESG	17
5.1.	Comment est évaluée la qualité ESG du/des fonds ?	17
5.2.	Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le / les fonds ?	17
5.3.	Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?	18
5.4.	La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ?	18

1. Liste des fonds concernés par ce Code de transparence

Ce code s'applique aux fonds ESG gérés par Claresco Finance dont les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous.

Nom du fonds	Claresco Foncier Valor	Claresco Innovation
Encours au 31/12/2022	24,13 millions €	8,23 millions €
Stratégie dominante et complémentaire	☐ Selection positive (Best-in-Class) ☒ Best in universe ☐ Best effort ☐ Thématique ☐ Exclusion ☐ Engagement	☐ Selection positive (Best-in-Class) ☒ Best in universe ☐ Best effort ☐ Thématique ☐ Exclusion ☐ Engagement
Classe d'actifs principale	☐ Actions françaises ☒ Actions de pays de la zone euro ☐ Actions des pays de l'Union européenne ☐ Actions internationales ☐ Obligations et autres titres de créances libellés en euro ☐ Obligations et autres titres de créances internationaux ☐ Monétaires ☐ Monétaires court terme ☐ Diversifié	☐ Actions françaises ☐ Actions de pays de la zone euro ☐ Actions des pays de l'Union européenne ☒ Actions internationales ☐ Obligations et autres titres de créances libellés en euro ☐ Obligations et autres titres de créances internationaux ☐ Monétaires ☐ Monétaires court terme ☐ Diversifié
Exclusions appliquées par le fonds	☐ Alcool ☒ Armement (Mines antipersonnel et bombes à sous-munition prohibées par les conventions d'Ottawa et d'Oslo) ☒ Charbon ☐ Energies fossiles non conventionnelles ☐ Pacte mondial ☐ Tabac ☐ Autres politiques sectorielles	☐ Alcool ☒ Armement (Mines antipersonnel et bombes à sous-munition prohibées par les conventions d'Ottawa et d'Oslo) ☒ Charbon ☐ Energies fossiles non conventionnelles ☐ Pacte mondial ☐ Tabac ☐ Autres politiques sectorielles
Label	☒ Label ISR ☐ Label TEEC ☐ Label CIES ☐ Label Luxflag ☐ Label FNG ☐ Label Autrichien ☐ Autres	☒ Label ISR ☐ Label TEEC ☐ Label CIES ☐ Label Luxflag ☐ Label FNG ☐ Label Autrichien ☐ Autres

2. Données générales sur la société de gestion

2.1. Nom de la société de gestion en charge des OPC auxquels s'applique ce Code

CLARESCO FINANCE, société Anonyme au Capital de 2 039 484 € - RCS PARIS 420 307 167, société de gestion de portefeuille - agrément AMF GP- 98042 du 16/10/1998

6, rue Lamennais – 75008 Paris

Tél. 01 53 45 38 28

www.claresco.fr

2.2. Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?

Claresco Finance, société de gestion de portefeuille indépendante, gère une gamme de fonds performante autour des axes d'expertises suivantes : les actions US et Européennes, la gestion diversifiée Flexible et la gestion de Thématiques Foncières cotées, Or et Métaux Précieux, Innovation.

Ayant acquis la conviction que sa politique d'Investissement Responsable doit se placer au cœur de son métier en tant que gestionnaire d'actifs, Claresco Finance a en 2021 fait évoluer son offre de services existante en enrichissant son processus de gestion d'une approche ESG complémentaire tout en maintenant ses standards de sélection. De plus, une nouvelle étape s'est amorcée avec la signature des UN PRI en mai 2021, traduisant la volonté de Claresco Finance d'accentuer son orientation d'investisseur responsable.

L'approche de Claresco Finance repose sur la conviction que les entreprises qui intègrent les enjeux du développement durable dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme. En effet, la qualité de la responsabilité sociale et environnementale tout comme une bonne pratique de la gouvernance d'entreprise favoriseraient directement son développement. L'intégration de critères extra-financiers (environnementaux, sociaux, de gouvernance) dans le processus d'investissement contribue à une meilleure connaissance des sociétés et permet ainsi une meilleure évaluation des risques. Cette approche enrichit le processus d'investissement en offrant une vision encore plus complète de l'entreprise.

À ce titre, et en tant que membre de l'AFG, Claresco Finance adhère au Code de Transparence et s'engage à une plus grande transparence sur ses politiques et pratiques d'Investissements Responsable.

En complément de la labélisation ISR des deux compartiments : Claresco Innovation et Claresco Foncier Valor, les 8 autres compartiments de la SICAV intègrent, depuis le 15/03/2023, une stratégie ESG répondant aux exigences réglementaires de la classification Article 8 au sens de la réglementation SFDR.

2.3. Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

La société a formalisé sa démarche d'investisseur responsable à travers les documents suivants, disponibles sur le site internet de Claresco Finance :

- Politique d'exclusion ESG
- Politique de prise en compte des risques de durabilité

- Politique d'engagement actionnarial et d'exercice des droits de vote

2.4. Comment est appréhendée la question des risques / opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?

Depuis mai 2021, la prise en compte des critères ESG permet de compléter l'analyse réalisée par les équipes d'investissement. En effet, Claresco Finance est convaincue de l'importance de bonnes pratiques ESG de la part des sociétés pour une meilleure vision et gestion de l'ensemble de leurs risques, ce qui les rend plus solides. La société de gestion considère également ces entreprises mieux armées pour saisir les opportunités de leurs marchés.

La stratégie d'investissement de Claresco Finance vise à sélectionner et à soutenir à long terme des entreprises à fort potentiel de croissance ayant des modèles d'entreprise durables en ciblant en particulier les entreprises axées sur l'innovation et la croissance, le développement économique et le progrès social/sociétal. Pour cela, trois axes ont été mis en place par la société de gestion :

- **Politique d'exclusions sectorielles ou normatives :**
 - Entreprises impliquées dans les armes controversées, dont :
 - Armes à sous munition (ASM) et mines antipersonnel (MAP) au sens de la convention d'Ottawa (1997) et d'Oslo (2008)
 - Uranium appauvri
 - Entreprises réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans l'exploitation des mines de charbon thermiques et/ou la production de l'électricité à partir du charbon thermique en raison des émissions importantes de gaz à effet de serre.
- **Approche ESG :** Utilisation d'indicateurs extra-financiers à des fins de pilotage sur l'ensemble du périmètre d'investissement (gestion privée et gestion collective) et d'une grille de notation ESG spécifique pour chacun des deux fonds Claresco Foncier Valor et Claresco Innovation à des fins de sélectivité des titres dans le portefeuille.
- **Politique de vote et d'engagement actionnarial** lui permettant ainsi d'agir comme un actionnaire responsable et notamment sur les sujets climatiques.

2.5. Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

Toute l'équipe de Claresco Finance est mobilisée sur les sujets d'ISR, d'intégration de critères ESG au sein de la politique d'investissement, de vote et d'engagement. La société de gestion favorise une approche évolutive et participative visant à améliorer en permanence l'approche ESG mise en place ce qui amène aussi bien les gérants, la conformité et contrôle interne, le middle office-risk, et l'équipe commerciale à participer aux sujets d'investissement socialement responsable.

L'équipe de gestion collective qui suit de près le process ESG mis en place est composée de :

Alain du Brusle – Responsable Gestion Fonds et DGD :

Diplômé de l'ESSEC, Alain a passé quatre ans dans le conseil en stratégie chez Bain & Cie, puis dix ans en tant qu'analyste financier chez UBS où il couvre les entreprises européennes du secteur de la distribution. Début 2008, il rejoint les associés de Claresco pour développer les activités de gestion institutionnelle.

Stéphane Camy – Gérant Fonds :

30 ans d'expérience institutionnelle sur le marché des actions américaines en tant que conseiller financier pour des Institutions telles que Prudential, Deutsche Bank et Man Financial, avec une spécialisation sur les secteurs Tech et Med Tech,

Ancien fondateur et CEO de la société Sharesight, une société de services financiers, fournissant des informations à haute valeur ajoutée dans le domaine de l'Innovation grâce à son réseau de chercheurs travaillant pour les grands centres de recherche européens,

A été co-fondateur et CEO de startups émanant de centres de recherche dans le logiciel et dans la Microfluidique, Aujourd'hui gérant des Fonds Claresco USA et Claresco Innovation chez Claresco Finance. Membre du conseil scientifique et stratégique de la société Shark Robotics, leader européen de la robotique terrestre.

Hugues Lerche – Gérant Fonds :

Après une formation d'Ingénieur, plus de dix ans en tant que gérant de portefeuille dans des sociétés de gestion et Family Office (L2S Capital, Cava Gestion) et 4 ans en banque de financement et d'investissement (Groupe CIC). Il rejoint Claresco Finance en 2012.

Roméo Yombo – Gérant Fonds :

Diplômé d'un double Master en management et d'un MSc en finance de marché de l'EDHEC et après 8 années d'expérience dans l'industrie financière (Investissement, Conseil en transactions, Audit), Romeo rejoint Claresco Finance début 2021 après avoir fait ses classes chez Amundi, Cushman & Wakefield ou encore Allianz.

2.6. Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion ?

L'ensemble des personnes constituant l'équipe de gestion de Claresco Finance est mobilisé sur les sujets ISR et la participation à l'analyse, soit 4 gérants-analystes.

2.7. Dans quelles initiatives concernant l'Investissement Responsable la société de gestion est-elle partie prenante ?

La signature des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) en mai 2021 témoigne de l'engagement de Claresco Finance à encourager et à suivre les initiatives prises par les sociétés en portefeuille pour agir de manière responsable.

De manière plus spécifique au secteur de l'immobilier coté, l'adhésion à l'European Public Real Estate Association (EPRA) permet à Claresco Finance de participer à l'élaboration des standards environnementaux, sociaux et de gouvernance pour l'immobilier coté.

2.8. Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?

Claresco Finance dispose d'un encours total ISR de l'ordre de 32,36 millions d'euros au 31 décembre 2022.
Au 31 décembre 2022, Claresco Finance gère 620 M€.

2.9. Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ?

Comme susmentionné, Claresco Finance a 32,36 millions d'euros d'encours d'actifs ISR au 31/12/2022, soit environ 5,2% des encours totaux et 14,7% des encours en Gestion Collective (Sicav de droit luxembourgeois composée de 10 compartiments).

Les encours restants étant également couverts par une analyse ESG à travers 4 indicateurs utilisés à des fins de pilotage.

2.10. Quels sont les fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion ?

À ce jour, les compartiments ISR ouverts au public sont les suivants :

- Claresco Foncier Valor qui investit dans des actions de sociétés immobilières cotées dont le gérant estime :
 - D'une part, qu'elles intègrent dans leur fonctionnement des critères de responsabilité environnementale, sociale et de bonne gouvernance tels que leur consommation en eau, leur performance énergétique, la composition du conseil d'administration... ;
 - D'autre part, qu'elles offrent un potentiel d'appréciation durable économique et financière de son patrimoine immobilier.
- Claresco Innovation qui investit dans des sociétés dont l'activité apporte des solutions aux grands enjeux actuels et futurs de notre Société, c'est-à-dire elles :
 - Contribuent potentiellement, grâce aux technologies qu'elles développent à apporter des solutions aux grands enjeux sociétaux actuels et futurs par exemple les solutions technologies permettant la séquestration du CO2 pour réduire les gaz à effets de serre ;
 - Se distinguent par leurs bonnes pratiques en matière sociale, environnementale et de gouvernance (ESG) telles que : leur capacité à mettre en place des stratégies environnementales et climatiques viables, le respect des droits de leurs salariés ou encore l'indépendance des organes de direction.

3. Données générales sur le(s) fonds ISR présenté(s) dans ce Code de transparence

3.2. Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein des fonds ?

Pour les fonds ESG gérés par Claresco Finance, l'intégration de critères extra financiers (environnementaux, sociaux, de gouvernance) intervient à chaque étape du processus d'investissement.

Les objectifs poursuivis sont de 2 ordres :

1. Enrichir l'analyse et la contribution à une meilleure connaissance des sociétés afin d'avoir une meilleure évaluation des risques et opportunités, notamment extra-financiers. Les fonds intègrent dans leur process de gestion un suivi en continu d'indicateurs de performance ESG sur des thématiques appartenant aux piliers Environnemental, Social, de Gouvernance et des Droits de l'Homme.

CLARESCO FONCIER VALOR :

Le fonds réalise un suivi de 4 indicateurs de performance extra-financière dont les données sont issues des bases de données EPRA et Bloomberg :

- Emissions de Gaz à effet de serre par m² exprimé en tCO₂e/an/m² et couvrant le scope 1+2
- Promotion de la diversité à savoir le pourcentage de femmes au poste de managers
- Indépendance du conseil d'administration à savoir le taux de membres indépendants siégeant au board
- Signataires du Pacte Mondial de l'ONU

Parmi ces 4 indicateurs, le fonds **s'engage à surperformer son Benchmark pour deux indicateurs « Emissions de Gaz à effet de serre par m² exprimé en tCO₂e/year/m² » et « Signataires du Pacte Mondial de l'ONU »** et à améliorer les scores des deux indicateurs restants.

CLARESCO INNOVATION :

Le fonds réalise un suivi de 4 indicateurs de performance extra-financière dont les scores sont fournis par Clarity AI :

- Total CO₂ Emissions (Scope 1 + Scope 2) à savoir l'émission totale estimée de CO₂ et d'équivalents de CO₂ en tonnes.
- Score de femmes employées à savoir le pourcentage de femmes employées dans l'entreprise
- Score d'indépendance du board à savoir le pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration tel que déclaré par l'entreprise.
- Score des droits humains pour les employés représente le respect des droits humains par les entreprises au niveau de leurs employés

Parmi ces 4 indicateurs, le fonds s'engage à **surperformer son Benchmark pour deux indicateurs « score émissions de gaz à effet de serre »** et le « **score d'indépendance du board** » et à améliorer les scores des deux indicateurs restants.

2. Promouvoir la transparence et l'amélioration des pratiques dans le temps. La promotion de la transparence et l'amélioration des pratiques dans le temps : ces engagements permettent de promouvoir auprès de sociétés des bonnes pratiques et de la transparence, dans une optique d'amélioration sur le long terme. Ainsi, les fonds s'engagent dans une approche de sélectivité. Cet effort se traduit par l'élimination des 20% des

émetteurs de titres financiers présentant les notes ESG les plus faibles de notre univers d'investissement de départ et une sélectivité renforcée des sociétés en portefeuille sur la base de leurs pratiques ESG.

3.1. Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du/des fonds ?

Au lancement du projet ESG chez Claresco Finance, la SGP a fait appel à un consultant externe afin qu'il guide les équipes dans la démarche et dans l'implémentation du nouveau modèle d'évaluation des entreprises au travers des critères extra-financiers.

L'ensemble de l'équipe Claresco Finance a également bénéficié de formations sur les enjeux de l'ESG, les indicateurs extra-financiers, le process de labellisation et le cadre réglementaire et normatif en finance durable.

S'agissant des données ESG piloté au niveau de la société de gestion, au terme d'une consultation qui a permis à Claresco Finance d'avoir une bonne vue d'ensemble des offres proposées par différents fournisseurs de données, le choix s'est porté sur l'offre du fournisseur Clarity AI.

La construction d'une grille d'analyse et notation ESG spécifique aux compartiments Claresco Innovation et Claresco Foncier Valor a été réalisée en interne. Les données ESG (score ou données brutes) sont fournis par Clarity ai, Bloomberg et EPRA).

L'équipe de gestion constituée de 2 ETP (*équivalent temps plein*) est en charge de l'application et de l'évaluation des critères ESG dans la gestion.

3.2. Quels critères ESG sont pris en compte par le(s) fonds ?

CLARESCO FONCIER VALOR

Le référentiel d'évaluation est composé de plusieurs critères répartis entre trois grandes thématiques :

- **Environnement**
 - Intensité énergétique (en MWh/m²/an)
 - Intensité carbone sur les scopes 1 et 2 (en tCO₂/m²/an)
 - Quantité de déchets annuelle (en tonnes)
 - Intensité de la consommation d'eau (m³/m²/an)
 - Evolution biannuelle du score de transparence sur le pilier environnemental évaluant la transparence du reporting des émetteurs sur ces indicateurs environnementaux sélectionnés
- **Social**
 - Engagement communautaire des employés (% of assets)
 - Parité au sein du conseil d'administration
 - Parité au sein de la direction générale
 - Parité au sein des cadres exécutifs
 - Nombre d'heures moyennes de formation par employé
 - Proportion de turnovers
 - Évaluations de la santé et de la sécurité
 - Conformité des évaluations de santé et de sécurité
 - Score de transparence sur le pilier sociétal évaluant la transparence du reporting des émetteurs sur ces indicateurs sociétaux sélectionnés
- **Gouvernance**
 - Indépendance du conseil d'administration

- Analyse qualitative par le gérant
- Score de transparence sur le pilier gouvernance évaluant la transparence du reporting des émetteurs sur ces indicateurs de gouvernance sélectionnés

Claresco Finance fait le choix d'avoir, sur chacun des piliers, des critères pertinents s'appuyant sur la base de données Sustainability Best Practices Recommendations (sBPR) de l'European Public Real Estate (EPRA) et de compléter la couverture par les données issues de Bloomberg.

Ces critères sont également complétés par une analyse interne qualitative réalisée par la gestion notamment sur le pilier de gouvernance.

Ainsi, les critères contribuant à la notation sont de deux ordres :

- Des critères de **performance** (évaluant quantitativement la performance de l'émetteur selon la valeur intrinsèque de la donnée ou au travers de l'analyse qualitative de la gestion)
- Des critères de **transparence** (évaluant quantitativement le nombre de critères de performance divulgués par l'émetteur sur le dernier exercice ou les deux derniers exercices)

Les critères retenus et notés, composant le référentiel, sont revus tous les ans.

CLARESCO INNOVATION :

Une méthodologie de notation ESG personnalisée a été développée pour le fonds Claresco Innovation. L'objectif premier de cette méthodologie est de matérialiser le caractère ESG préexistant du fonds par ses investissements dans des sociétés à haute valeur technologique qui développent des solutions aux grands enjeux actuels et futurs de notre Société.

Cette méthodologie s'articule autour de deux grands référentiels d'évaluation complémentaires :

1. Un **référentiel d'évaluation « Score ESG »** s'appuyant sur les scores fournis par Clarity AI.
2. Un **référentiel d'évaluation IGC « Innovation for Global Challenges »** permettant de qualifier la force d'innovation des sociétés ainsi que l'impact potentiel des solutions qu'elles développent sur une liste d'enjeux sociétaux identifiés.

Le premier référentiel d'évaluation « Score ESG » est composé des critères suivants :

- « Score E » par Clarity AI composé de plusieurs indicateurs tels que : énergie, eau, émissions carbone scope 1 et 2, déchets, impacts des produits sur l'environnement, stratégie environnementale...
- « Score S » par Clarity AI composé de plusieurs indicateurs tels que les conditions de travail et la satisfaction des employés, la santé et sécurité, la diversité, les Droits Humains...
- « Score G » par Clarity AI composé de plusieurs indicateurs tels que la composition du conseil d'administration, la politique de rémunération, le droit des actionnaires minoritaires, l'éthique des affaires ...

Le second référentiel d'évaluation « IGC » s'appuie sur les critères suivants récupérés depuis Bloomberg :

- Chiffre d'affaires de l'entreprise segmenté par activité
- Investissements réalisés en Recherche et Développement (R&D)

La combinaison pondérée des notes issues de ces deux référentiels d'évaluation permet d'agréger une unique note pour chaque société comprise entre 0 (pire) et 100 (meilleur).

En cas d'absence de données, deux cas sont à distinguer :

- En cas d'absence de « Score ESG Clarity », l'émetteur est considéré comme non noté,
- En cas d'absence du « Score IGC », l'émetteur est uniquement noté en se basant sur son « Score ESG Clarity » dans l'attente d'une analyse IGC.

La gestion s'engage à améliorer progressivement et continuellement la couverture de l'univers d'investissement par une analyse IGC jusqu'à atteindre une couverture de 100%

À la suite de cette analyse, le fonds applique l'approche en sélectivité consistant à éliminer 20% des valeurs les moins bien notées de l'univers d'investissement.

La méthodologie d'analyse et d'évaluation des critères ESG, ainsi que les critères retenus et notés composant le référentiel, sont revus tous les ans.

3.3. Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le(s) fonds ?

Le volet environnemental de l'analyse ESG de Claresco Finance fait partie intégrante du processus de d'analyse, de sélection et de *notation*. Il compte pour 33% environ de la note ESG attribuée à un émetteur.

Plus particulièrement, l'analyse des entreprises couvrent les 2 grands thèmes suivants :

- La maîtrise des impacts environnementaux :

- Consommation en eau et énergie : sources, consommations, objectifs de réduction, évaluation des performances,
- Rejets et émissions : mesure, objectifs de réduction, moyens mis en œuvre,
- Gestion des déchets : quantification, valorisation, recyclage,

- La maîtrise des risques associés au changement climatique et contribution à la transition énergétique :

- Plan d'actions pour réduire l'empreinte carbone/énergétique de l'entreprise,
- Réalisation d'un audit énergétique,
- Gestion de la consommation d'énergie,
- Niveau d'émissions de gaz à effet de serre pour le scope 1 et 2, et le scope 3

La société de gestion procède également pour l'ensemble de ses investissements à la mesure de l'empreinte carbone du portefeuille « en tonnes équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires ».

3.4. Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation...) ?

CLARESCO FONCIER VALOR

Le gérant a fait le choix d'avoir, sur chacun des piliers, des critères pertinents s'appuyant sur la base de données Sustainability Best Practices Recommendations (sBPR) de l'European Public Real Estate (EPRA) et de compléter la couverture par les données issues de Bloomberg.

Ces critères sont également complétés par une analyse interne qualitative réalisée par la gestion notamment sur le pilier de gouvernance.

Les critères sélectionnés (cf. partie 3.4.) **sont d'abord redistribués autour de leur valeur moyenne respective puis normalisés (attribution d'une notation en fonction de l'écart autour de la moyenne) afin de pouvoir les comparer et les agréger les uns avec les autres.**

Une grille de pondération est ensuite appliquée sur l'ensemble de ces critères et une note agrégée comprise entre 0 (pire notation) et 100 (meilleure notation) est calculée pour chaque pilier. Cette agrégation est une somme pondérée de l'ensemble des critères.

Cette méthodologie est appliquée sur les données consolidées et sur les données segmentées par activités. Cette double approche permet de comparer des émetteurs de secteurs différents mais également de façon intra sectorielle : avec une échelle d'évaluation adaptée est ainsi fournie qui permet de corriger les différents biais qui peuvent exister lorsque l'on compare des secteurs d'activités bien différents (exemple : la consommation d'eau entre un parc résidentiel et un parc de bureaux).

A la suite de cette analyse, le fonds applique l'approche en sélectivité consistant à éliminer de l'univers d'investissement 20% des valeurs les moins bien notées.

Notre méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG fait *a minima* l'objet d'une revue annuelle.

CLARESCO INNOVATION

La grille de notation ESG personnalisée a été développée pour le fonds Claresco Innovation. L'objectif premier de cette méthodologie est de matérialiser le caractère durable préexistant du fonds par ses investissements dans des sociétés à haute valeur technologique qui développent des solutions aux grands enjeux actuels et futurs de notre Société.

Cette méthodologie s'articule autour de deux grands référentiels d'évaluation complémentaires :

1. Un référentiel d'évaluation « **Score ESG** » s'appuyant sur les scores fournis par Clarity AI.
2. Un référentiel d'évaluation **IGC « Innovation for Global Challenges »** permettant de qualifier la force d'innovation des sociétés ainsi que l'impact potentiel des solutions qu'elles développent sur une liste d'enjeux sociétaux identifiés. Ce référentiel s'appuie à la fois sur des données quantitatives issues de Bloomberg et sur une grille d'analyse qualitative propriétaire remplie par la gestion et transmise au comité scientifique du fonds pour consultation.

Le premier référentiel d'évaluation « Score ESG » s'appuie exclusivement sur les critères quantitatifs listés ci-dessus (cf. partie 3.4).

Une grille de pondération est appliquée sur l'ensemble de ces critères et une note agrégée comprise entre 0 (pire) et 100 (meilleur) est calculée pour chaque pilier.

Le second référentiel d'évaluation « IGC » correspond à une méthodologie d'analyse *bottom-up* en 5 étapes :

1. L'identification des grands enjeux et sous-enjeux sociétaux,
2. L'identification des solutions pour lesquels la gestion souhaite évaluer l'impact potentiel,
3. L'analyse de l'impact potentiel des solutions identifiées (étape 2) sur l'ensemble des sous-enjeux sociétaux identifiés (étape 1). Une grille d'analyse propriétaire permet de qualifier l'impact potentiel de chaque solution sur chaque enjeu d'« impact négatif significatif » à « impact majeur ». Cette qualification est ensuite associée à une note quantitative (exemple : « impact majeur » correspondant à un score de 6).

Cette évaluation est agnostique aux sociétés développant ces solutions, elle permet au contraire de construire une vue objective de l'impact potentiel de chaque solution sur les sous-enjeux identifiés par le fonds. Elle s'intéresse plus particulièrement à 3 caractéristiques des innovations :

- Leur type de contribution (contribution directe ou indirecte en facilitant le développement ou le déploiement d'une autre solution)
 - Leur impact sur l'enjeu (impact mineur ou impact majeur)
 - Leur couverture de l'enjeu (couverture mineure ou couverture majeure)
4. La segmentation de la part de chaque solution dans l'activité globale des sociétés en s'appuyant sur des données quantitatives (notamment le pourcentage d'investissement en R&D par rapport au chiffre d'affaires annuel) et des analyses internes réalisées par la gestion. Le score d'impact potentiel d'une société correspond alors à la somme des impacts potentiels de chaque solution (étape 3) pondérée par leur part dans l'activité globale de la société.

5. L'évaluation de la force d'innovation des sociétés sur lesquelles le fonds investit en s'appuyant sur des données quantitatives et des analyses internes.

Le score « IGC » d'une société correspond alors à la multiplication de son score « Impact Potentiel » (étape 4) et de son score « Force d'innovation » (étape 5).

La combinaison pondérée des notes issues de ces deux référentiels d'évaluation permet d'agréger une note unique pour chaque société comprise entre 0 (pire) et 100 (meilleur).

En cas d'absence de données, deux cas sont à distinguer :

- En cas d'absence de « Score ESG Clarity », l'émetteur est considéré comme non noté,
- En cas d'absence du « Score IGC », l'émetteur est uniquement noté en se basant sur son « Score ESG Clarity » dans l'attente d'une analyse IGC. La gestion s'engage à améliorer progressivement et continuellement la couverture de l'univers d'investissement par une analyse IGC jusqu'à atteindre une couverture de 100%

A la suite de cette analyse utilisant les deux référentiels, le fonds applique l'approche en sélectivité consistant à éliminer de l'univers d'investissement 20% des valeurs les moins bien notées.

Cette méthodologie a été conçue pour être dynamique et pour pouvoir s'adapter à la fois à l'évolution des solutions développées par les sociétés et à l'évolution des enjeux sociétaux.

Notre méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG fait à *minima* l'objet d'une revue annuelle.

3.5. À quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs, comment sont gérées les controverses ?

L'évaluation ESG tient compte surtout d'indicateurs quantitatifs mais aussi qualitatifs.

Les indicateurs quantitatifs sont revus annuellement lors de la mise à jour des données chez nos fournisseurs de données. Cependant, certains indicateurs, notamment ceux concernant la gouvernance des sociétés sont évalués en continu au gré des informations qui parviennent publiquement.

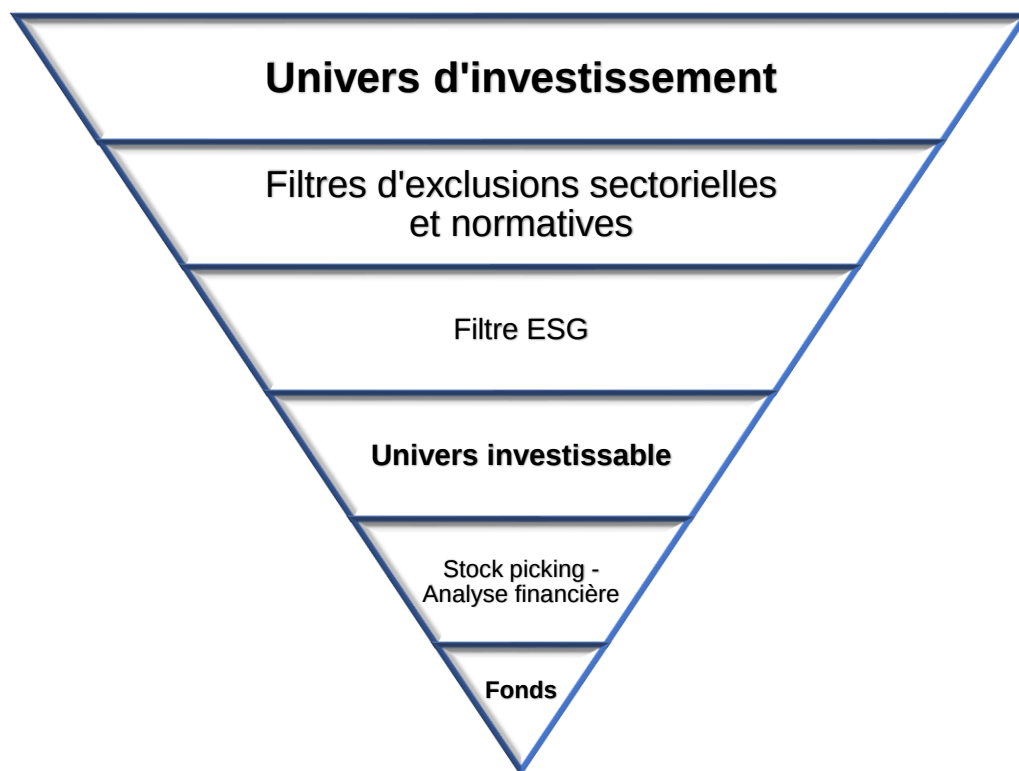
Par exemple, l'annonce d'un changement de Direction ou la survenance d'un accident industriel seront des événements ayant un impact pour les entreprises et qui sont pris en compte dans l'analyse de la société dès leur officialisation. Par ailleurs, le modèle d'analyse ESG sera complété dans le futur pour évaluer la nécessité de modifier certains critères. L'objectif est d'adapter le modèle en continu pour capter les nouveaux enjeux et supprimer ceux pris en compte par la plupart des entreprises.

4. Processus de gestion

4.1. Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

L'ajout du filtre ISR au processus de gestion des deux compartiments constitue une amélioration de ce dernier, et est parfaitement compatible avec notre manière d'investir.

Ainsi, le processus de sélection des titres passe à travers différents filtres financiers et extra-financiers définis comme suit :



Un **premier filtre d'exclusions sectorielles et normatives** est appliqué à l'ensemble de l'univers d'investissement afin de prendre en compte notre politique d'exclusion relative au charbon et aux armes controversées. Ce filtre vise à éliminer les entreprises :

- Qui sont impliquées dans les armes controversées (MAP et ASM) et uranium appauvri,
- Dont plus de 10% des revenus sont issus de l'extraction de charbon thermique ou de production d'énergie générée à partir du charbon

Dans un **second temps, une grille de notation ESG propriétaire** est appliquée en attribuant une note ESG à chaque émetteur sur échelle de 0 (pire) à 100 (meilleur) en vue d'exclure 20% des titres les moins bien notés et ainsi obtenir l'univers investissable ISR, dans lequel les gérants vont pouvoir sélectionner leurs titres.

Le taux d'analyse extra financière minimal est de :

- **90 %** minimum de l'actif net du portefeuille ou en nombre d'émetteurs du portefeuille fait l'objet d'une analyse non financière, grâce à l'application de la méthodologie ESG interne ;
- L'application des critères ESG permet de concentrer les investissements du fonds **en excluant les 20% des émetteurs les moins bien notés**. La gestion sélectionne les sociétés et émetteurs ayant la meilleure approche ESG au détriment des émetteurs et sociétés ayant une approche ESG moins bonne en se fondant sur une vision *Best in Universe*.

Un rapport relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs, notamment dans les rapports mensuels des fonds.

4.2. Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ? Art. 173

Les critères liés au climat sont intégrés à l'évaluation ESG présentée et font partie intégrante du processus de sélection (voir 3.4).

Concernant le changement climatique, la thématique de la réduction de l'empreinte carbone est centrale et est évalué de plusieurs manières et à différents niveaux :

- Elle fait partie intégrante des grilles de notation ESG pour les deux fonds Claresco Innovation et Claresco Foncier Valor
- Elle représente une des thématiques d'impact suivie par le fonds dans le cadre du Pilier 6 du label ISR

4.3. Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?

Dans le cadre de nos règles ISR, le fonds peut détenir jusqu'à 10% maximum d'émetteurs ne disposant pas d'un score ESG.

4.4. Le process d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

Le 29/11/2022, l'équipe de gestion de Claresco Innovation a rédigé un communiqué pour expliquer la modification de l'indicateur de référence pour le label ISR.

« Depuis la mise en place de cette stratégie ISR, nous sommes conscients que nous avons un biais sectoriel sur l'indicateur du pilier Sociale : femmes employées dans l'entreprise. En effet, les secteurs dans lesquels le gérant investit sont sous-représentés par les femmes (les technologies, la santé/Bio, l'automobile, les logiciels... les notes de Clarity AI dans ces secteurs sur cet indicateur sont assez faibles).

De plus, depuis le mois d'octobre, nous avons subi une modification de la méthodologie de scoring par Clarity AI sur cet indicateur. Cette évolution a entraîné une dégradation importante des résultats de cet indicateur, et fait sous performer l'indicateur moyen du portefeuille par rapport à l'indice de référence.

[...]

Nous avons donc été confrontés à cette problématique mais nos pistes de réflexion nous ont permis de faire émerger des solutions plus adaptées à notre philosophie. Effectivement nous sommes convaincus que le choix du pilier Environnemental comme élément central dans notre stratégie ISR est plus adapté que le pilier Social, car il est en meilleur adéquation avec notre démarche de gestion et les thématiques que nous mettons en avant dans le fonds. Prenons l'exemple des solutions technologiques conçues pour permettre la séquestration de CO2, permettant de répondre aux enjeux de lutte contre le changement climatique.

Nous sommes donc très satisfaits de notre nouvelle approche ISR qui nous a permis de challenger la pertinence et la cohérence de nos données. »

Pour plus d'informations sur les résultats obtenus, le communiqué est disponible sur demande.

4.5. Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?

Les fonds actions n'investissent pas dans des titres non cotés.

4.6. Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt / emprunt de titres ?

Les fonds actions peuvent prêter leurs titres à certaines conditions.

4.7. Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?

Les fonds actions sont autorisés à utiliser des instruments dérivés uniquement dans les conditions décrites par le

prospectus.

4.8. Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ?

Les fonds actions peuvent investir dans la limite de 10% de leur actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français, ou d'OPCVM étrangers à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Ils pourront détenir des OPC gérés par la société de gestion ou par une société de gestion tierce.

5. Contrôle ESG

5.1 Quelles sont les procédures de contrôles internes et / ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du / des fonds ?

Les contrôles sur la mise en œuvre de la stratégie d'investissement extra-financière et le respect des contraintes ESG sont automatisés.

Les contrôles de premier niveau et second niveau s'effectuent de la façon suivante :

Contrôles de premier niveau : les gérants ainsi que les équipes risques procèdent à un suivi constant du respect des règles ISR applicables au Fonds en pre-trade ainsi qu'en post-trade.

Ils s'assurent notamment :

- Que seules des valeurs éligibles figurent en portefeuille (n'appartenant pas aux secteurs exclus)
- Du respect des critères quantitatifs imposés par le label ISR :
 - 90% des titres en portefeuille a obtenu une notation ESG ;
 - L'approche en sélectivité consistant à éliminer de l'univers d'investissement 20% des valeurs les moins bien notées ;
 - Le suivi des 4 indicateurs pour mesurer la performance et notamment l'engagement de surperformer au moins 2 de ces 4 indicateurs (avec un taux de couverture de 90% et 70% respectivement) et l'engagement d'amélioration de la performance pour les deux autres indicateurs.

La revue la notation ESG est réalisée semestriellement lors du Comité ESG qui se tient à la suite du Comité de Gestion Actions. Dans ce cadre, le Comité revoit les notes ESG des portefeuilles ISR ainsi que celles des titres non conformes et s'assure de la cohérence des titres en portefeuille avec les objectifs d'Investissement Responsable. Le filtre quantitatif permet de faire ressortir les titres exclus et les entrées / sorties.

L'équipe de gestion se réunit une fois par semestre, pour :

- Vérifier la bonne conformité à la liste d'exclusion ainsi qu'une revue des entrées et sorties de cette liste. Par ailleurs, elle justifiera, lors de ce comité, les éventuelles exceptions
- Revoir les critères de notation ESG et la notation

Contrôles de deuxième niveau et contrôle périodique :

Le RCCI de Claresco Finance s'assure que la politique ESG est bien respectée dans le cadre d'un contrôle annuel.

Le RCCI peut à tout moment diligenter un contrôle transversal sur l'ensemble des procédures ESG telles que décrites dans le présent code de transparence et leur application. Ce contrôle s'inscrit dans le cadre du Plan de Contrôle Annuel, selon la périodicité définie par ce dernier.

Un point de contrôle sur la thématique ESG/ISR est également abordé au sein du Plan de Contrôle Périodique, contrôle de 3^{ème} niveau externalisé et indépendant.

6. Mesures d'impact et reporting ESG

5.1. Comment est évaluée la qualité ESG du/des fonds ?

Le processus de gestion du fonds assure, par sa construction, une réduction de l'univers d'investissement d'au moins 20 % en poids. L'évaluation de la qualité ESG du portefeuille est fournie sur une base mensuelle avec le reporting financier du fonds. Dans ce rapport figure la note ESG du portefeuille, calculée sur une échelle de 0 (pire) à 100 (meilleur) selon la méthodologie propriétaire de Claresco Finance. Les notes moyennes E, S et G du fonds sont également présentes dans le rapport mensuel, comparées à celles de l'indice, afin d'évaluer la qualité ESG du fonds.

5.2. Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le / les fonds ?

Dans le cadre de l'analyse d'impact social et environnemental et de gouvernance des entreprises, l'équipe de gestion de Claresco Finance réalise un reporting des indicateurs pour mesurer la performance extra-financière.

CLARESCO FONCIER VALOR

Les indicateurs clés listés ci-dessous permettent de monitorer nos investissements sur les piliers E, S, G et DH.

- Emissions de Gaz à effet de serre par m² exprimé en tCO₂e/year/m² et couvrant le scope 1+2
- Promotion de la diversité à savoir le pourcentage de femmes au poste de managers
- Indépendance du conseil d'administration à savoir le taux de membres indépendants siégeant au board
- Signataires du Pacte Mondial de l'ONU

Parmi ces 4 indicateurs, le fonds s'engage à surperformer son Benchmark pour deux indicateurs « « Signataires du Pacte Mondial de l'ONU » et Emissions de Gaz à effet de serre par m² exprimé en tCO₂e/year/m² » et à améliorer les scores des deux indicateurs restants. Leurs taux de couverture doivent être supérieurs à 90% et 70% respectivement.

CLARESCO INNOVATION

La méthodologie de notation ESG développée pour le fonds Claresco Innovation s'appuie sur un référentiel d'évaluation permettant de qualifier l'impact potentiel des solutions développées par les sociétés sur une liste d'enjeux sociétaux identifiés. Cette évaluation repose sur une grille d'analyse propriétaire remplie par la gestion et soumise à consultation au comité scientifique du fonds. Cette méthodologie permet de caractériser l'impact présent et futur, exprimé comme un impact potentiel, d'une société.

Par ailleurs, les scores listés ci-dessous issus du fournisseur de données externes Clarity AI permettent de monitorer nos investissements sur les piliers E, S, G et DH.

- Total des émissions de CO2 (Scope 1 + Scope 2) à savoir l'émission totale estimée de CO2 et d'équivalents de CO2 en tonnes.
- Score de femmes employées à savoir le pourcentage de femmes employées dans l'entreprise
- Score d'indépendance du board à savoir le pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration tel que déclaré par l'entreprise.
- Score des droits humains pour les employés représente le respect des droits humains par les entreprises au niveau de leurs employés

Parmi ces 4 indicateurs, le fonds s'engage à surperformer son Benchmark pour deux indicateurs « score d'indépendance du board » et « score émissions de gaz à effet de serre » et à améliorer les scores des deux indicateurs restants. Leurs taux de couverture doivent être supérieur à 90% et 70% respectivement.

Effectivement, en fin d'année 2022, suite à un changement méthodologie du prestataire de données ESG, Clarity AI, l'équipe de gestion a changé l'indicateur « score femmes employées » par le « score émissions de gaz à effet de serre ». Pour toutes demandes d'informations concernant cette évolution, le communiqué du 29/11/2022 est disponible sur demande.

5.3. Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?

Claresco Finance souhaite diffuser les concepts de la finance responsable notamment auprès de ses clients. Pour ce faire, la société s'appuie sur les rapports de gestion, mais également sur les supports de communication réalisés pour les communications internes et externes.

Un reporting sur les fonds faisant la promotion des caractéristiques ESG est réalisé mensuellement et mis en ligne sur le site de Claresco Finance.

5.4. La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement?

La société de gestion a mis en place une procédure appelée « politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de votes attachés aux titres cotés détenus par les fonds qu'elle gère.

La politique de vote est élaborée par le collège des gérants impliqués dans l'activité de Gestion Collective de CLARESCO FINANCE, et validée par la direction de CLARESCO FINANCE.

Elle s'appuie notamment sur les informations et les analyses fournies par ISS – *Institutionnal Shareholder Services*, prestataire de CLARESCO FINANCE à compter du 1^{er} janvier 2022. ISS étudie les résolutions au regard de la présente politique de vote incluant les lignes directrices de sa politique intitulée « Sustainability Policy ».

CLARESCO FINANCE s'engage sur un processus pluriannuel qui va conduire la société de gestion à exercer ses droits de vote sur une part croissante des actifs gérés au sein de la SICAV « CLARESCO SICAV ».

Pour l'année 2023, CLARESCO FINANCE s'engage à voter dans les cas suivants :

- Pour les compartiments « **CLARESCO FONCIER VALOR** » et « **CLARESCO INNOVATION** » qui font l'objet d'une labellisation ISR, pour toute société dont le **poids dans l'actif net du compartiment excède 2%**.
A la date du 31 décembre 2022, ceci représenterait pour le compartiment CLARESCO FONCIER VALOR, 18 sociétés et 79,40% de l'actif net, et pour le compartiment CLARESCO INNOVATION, 18 sociétés et 65,66% de l'actif net.

- Au niveau de **l'ensemble de la SICAV**, pour toute société dont le **poids dans l'actif net de la SICAV excède 0,50%***. A la date du 31 décembre 2022, ceci représenterait 67 sociétés et 58,62% de l'actif net.

**Dans la détermination de ce seuil, les compartiments « CLARESCO ALLOCATION FLEXIBLE », « CLARESCO PLACEMENT » et « OFFICE RACINE » ne sont pas pris en compte car ils sont principalement investis dans des fonds/ETF et non en lignes directes, ainsi que le compartiment « OR ET METAUX PRECIEUX » en raison de sa trop petite taille.*

- Pour les sociétés dont le poids dans l'actif net est inférieur à ces seuils, CLARESCO FINANCE se réserve la possibilité de voter si elle le juge nécessaire à la demande des gérants, en particulier lors d'AGE portant sur l'évolution du capital ou si la demande émane de la société elle-même.

L'exercice des droits de vote s'effectue sous réserve d'obtenir dans les délais impartis l'ensemble des informations nécessaires à un vote éclairé.

Chaque année, un rapport est publié sur l'exercice des droits de vote réalisés dans le cadre de cette politique.